



Madame, Monsieur,

Le service Territoires de la Chambre d'Agriculture vous propose comme chaque année son programme de conseils à la conduite de l'irrigation. Cette action menée dans le cadre de l'« **Appui Technique aux Irrigants de Nouvelle-Aquitaine** » bénéficie de financements de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Ministère de l'agriculture.

En 2019, nous avons souhaité apporter quelques améliorations sur notre accompagnement :

- Répartition du conseil et en particulier du suivi hydrologique en 3 zones : le bassin Dordogne (Dordogne, Isle, Dronne), le bassin Garonne- Dropt et le secteur Hors Zone de Répartition des Eaux et Nappes souterraines
- Davantage de mutualisation avec les départements voisins (suivi de parcelles et essais)
- Suivi comparatif de l'humidité des sols sur Techniques Culturelles Simplifiées et Semis direct
- Mise en route d'un travail de communication sur l'irrigation et plus globalement la gestion de l'Eau au niveau des régions Nouvelle- Aquitaine et Occitanie, animé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde
- Multiplication des vidéos (achat électricité, utilisation des eaux de géothermie, irrigation de l'asperge...)

Avec l'ensemble des nouveaux élus de la Chambre d'agriculture de la Gironde, nous vous souhaitons une bonne campagne d'irrigation 2019 et nous nous attacherons à représenter au mieux les intérêts agricoles en cohérence avec la ressource en eau disponible.

Dans tous les cas, nos équipes techniques restent à votre disposition pour vous accompagner dans le pilotage optimal de vos irrigations.

Bien cordialement.

Le Président du Comité d'Orientation Territoires, Environnement, Gestion de l'Eau
Le Président de la Commission Grandes Cultures- Irrigation

Xavier DE SAINT- LEGER

Contenu du Bulletin et mode d'emploi

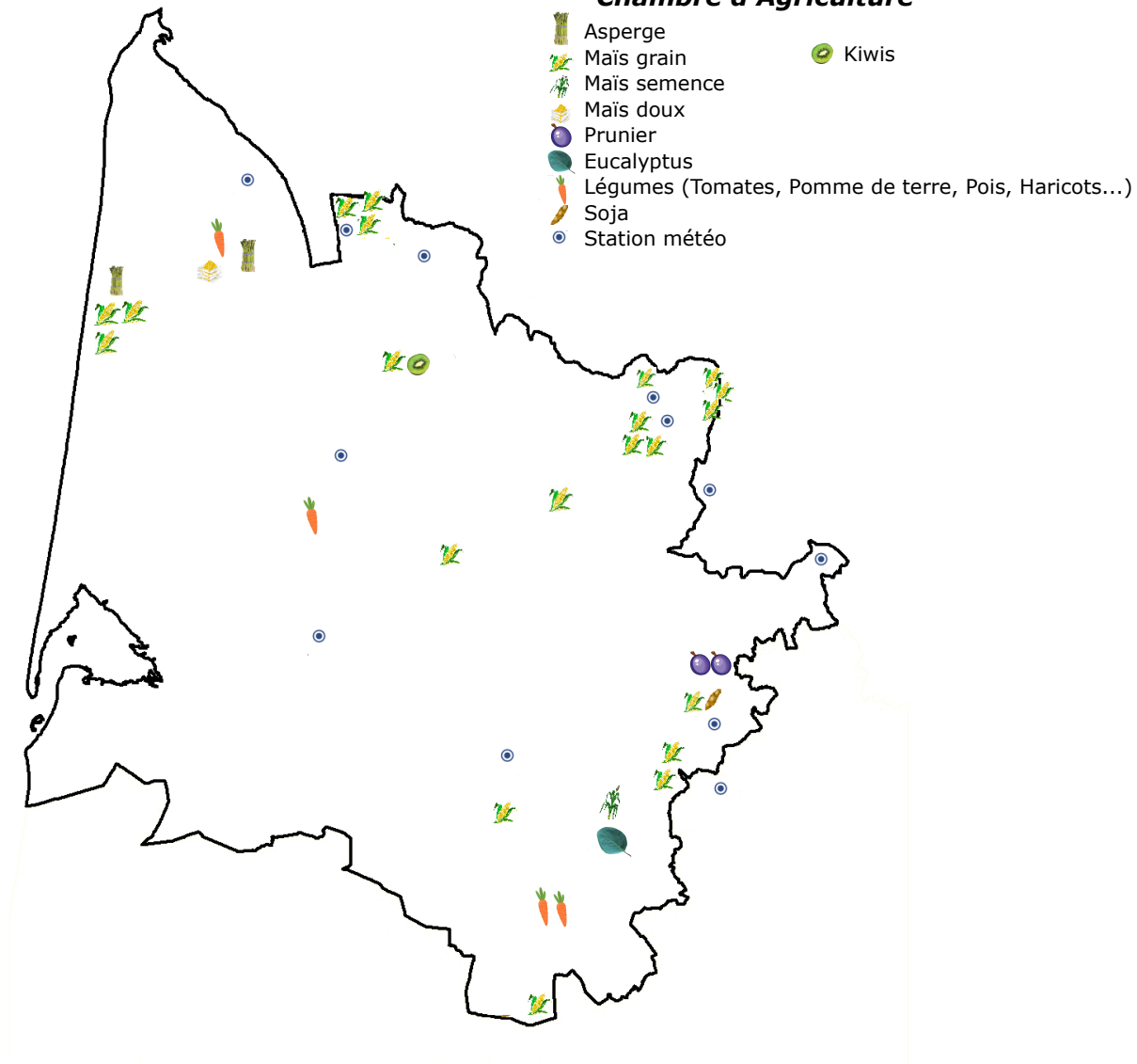
Bilan hydrique :

Le bulletin vous apporte chaque semaine les données techniques (pluviométrie, consommation des plantes des principales cultures...) pour tenir à jour votre bilan hydrique. Vous trouverez ci-joint une fiche d'enregistrement du bilan hydrique et le mode d'emploi pour le tenir à jour.

Suivis tensiométriques :

Pour réaliser le message irrigation, la Chambre d'Agriculture s'appuie notamment sur le suivi de la disponibilité en eau des sols d'une trentaine de **parcelles de références** dans les différents contextes pédo-climatiques du département. Les sondes tensiométriques (de type Watermark) sont utilisées depuis maintenant une dizaine d'années. Grâce notamment aux travaux d'Arvalis, des Chambres d'agriculture et du GRCETA-SFA, le pilotage de l'irrigation avec la tensiométrie est aujourd'hui totalement maîtrisé.

Parcelles suivies dans le réseau Chambre d'Agriculture



*Au delà du message, la Chambre d'Agriculture est à votre disposition pour vous présenter **l'utilité des capteurs d'humidité du sol (sondes tensiométriques et sondes capacitives)**.*